

BE-A0542_712627_712863_FRE

**Inventaire des archives du notaire Georges
Gustave Joseph Streel (1891-1925)./ C. Henin
avec la collaboration de S. Lemaire**



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Langues et écriture des documents.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Biographie.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Contenu et structure	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
 DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	 9
Inventaire des archives du notaire Georges Gustave Joseph Streel (1891-1925).....	9
1 - 3 Répertoires des actes notariés. 24 déc. 1891 - 29 fév. 1925.....	9
4 - 68 Minutes des actes notariés. 3 jan. 1892 - 29 jan. 1925.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Streel Georges Gustave Joseph

Période:

1891-1925

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.301

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 68
- Etendue inventoriée: 6.9 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Les Archives de l'État n'autorisent la consultation des documents de moins de 100 ans qu'au chercheur muni d'une autorisation écrite par laquelle un notaire (pas nécessairement le notaire déposant ou son successeur) atteste qu'il est *une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit*. Cette autorisation ne vaut que pour le ou les actes spécifiés et non pour un volume ou une année. Le notaire déposant peut consulter les actes de moins de 100 ans qu'il a lui-même déposés ; cette disposition s'applique également à ses successeurs et suppléants. S'il délègue un membre de son étude ou de son association pour faire des recherches, celui-ci doit être muni d'une procuration.

Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État. Le notaire déposant peut obtenir des reproductions de ses propres actes notariés ou de ceux de ses prédécesseurs, au tarif en vigueur aux Archives de l'État. L'autorisation délivrée afin de consulter un acte de moins de 100 ans n'entraîne pas automatiquement le droit d'en recevoir une reproduction. Si le demandeur souhaite une copie de l'acte - ce qui est le cas le plus souvent -, le notaire doit le mentionner explicitement sur son autorisation et donner une identification exacte de l'acte.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Georges Gustave Joseph Streel.

BIOGRAPHIE

Le notaire Georges Gustave Joseph Streel a instrumenté à Beauvechain de décembre 1891 à février 1925.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ¹.

Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume*".

Conformément à ces dispositions légales, Maître Grégoire Michaux, officiant à Beauvechain, a déposé aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, le 28 septembre 2011, les documents de Paul Constant Libert, notaire à Longueville (1832-1872), de Cécilien

1 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

Joseph Arthur Libert, notaire à Longueville (1872-1917), de Fernand Libert, notaire à Longueville (1919-1939), de Maurice Dallemagne, notaire à Longueville (1939-1955), d'Antoine André, notaire à Beauvechain (1831-1851), de Gustave Streeel, notaire à Beauvechain (1852-1891) et de Georges Streeel, notaire à Beauvechain (1891-1925).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Conformément aux directives ², des fonds distincts ont été constitués pour chaque notaire ayant instrumenté. Les minutes et les répertoires sont classés par série et dans l'ordre chronologique. Les répertoires (nos 1 à 3) sont placés en tête de l'inventaire, suivent les minutes (nos 4 à 68).

2 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.

Description des séries et des éléments

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU NOTAIRE GEORGES GUSTAVE JOSEPH STREEL (1891-1925)

- | | | |
|----------|---|----------|
| 1 | 1 - 3 RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 24 DÉC. 1891 - 29 FÉV. 1925.
24 déc. 1891 - 20 déc. 1906. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 2 | 22 déc. 1906 - 2 déc. 1915. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 3 | 4 déc. 1915 - 29 fév. 1925. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
Non ouvert au public jusque 2025 | |
| 4 | 4 - 68 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 3 JAN. 1892 - 29 JAN. 1925.
3 jan. - 23 avr. 1892. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 5 | 23 avr. - 29 juin 1892. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 6 | 1er juil. - 31 déc 1892. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 7 | 4 jan. - 30 avr. 1893. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 8 | 5 mai - 18 août 1893. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |
| 9 | 20 sept. - 31 déc. 1893. | 1 volume |
| | Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 | |

10	1er sem. 1894. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
11	2ème sem. 1894. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
12	1er sem. 1895. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
13	2ème sem. 1895. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
14	5 jan. - 31 mai 1896. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
15	1er juin - 29 déc. 1896. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
16	1er sem. 1897. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
17	2ème sem. 1897. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
18	1er sem. 1898. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
19	2ème sem. 1898. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
20	1er sem. 1899. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
21	2ème sem. 1899. Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume

22	1er sem. 1900.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
23	2ème sem. 1900.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
24	1er sem. 1901.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
25	2ème sem. 1901.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
26	1er sem. 1902.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
27	2ème sem. 1902.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
28	1er sem. 1903.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
29	2ème sem. 1903.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
30	1er sem. 1904.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
31	2ème sem. 1904.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
32	2 jan. - 29 juin 1905.	1 volume
	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	
33	29 juin - 30 déc 1905.	1 volume

Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925

- 34** 1er sem. 1906. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 35** 2ème sem. 1906. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 36** 5 jan. - 3 juil. 1907. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 37** 3 juil - 23 déc 1907. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 38** 2 jan. - 23 juil. 1908. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 39** 23 juil. - 31 déc. 1908. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 40** 1er sem. 1909. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 41** 2ème sem. 1909. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 42** 3 jan. - 9 juil. 1910. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 43** 9 juil. - 31 déc. 1910. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 44** 1er sem. 1911. 1 volume
- Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
- 45** 2ème sem. 1911.

	Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
46	5 jan. - 1er août 1912. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
47	1er août - 31 déc. 1912. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
48	3 jan. - 29 avr. 1913. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
49	2 mai - 30 déc. 1913. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
50	6 jan. - 21 déc. 1914. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
51	7 jan. - 21 déc. 1915. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925	1 volume
52	3 jan. - 29 déc. 1916. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2016	1 volume
53	11 jan. - 21 déc. 1917. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2017	1 volume
54	6 jan. - 27 juin 1918. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2018	1 volume
55	27 juin - 30 déc. 1918. Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2018	1 volume
56	4 jan. - 14 avr. 1919.	

		1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2019	
57	21 mai 1919 - 19 août 1919.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2019	
58	20 août - 30 déc. 1919.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2019	
59	1 ^{er} sem. 1920.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2020	
60	2 ^{ème} sem. 1920.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2020	
61	9 jan. - 30 mai 1921.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2021	
62	30 mai - 31 déc. 1921.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2021	
63	1 ^{er} jan. - 9 juin 1922.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2022	
64	13 juin - 30 déc. 1922.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2022	
65	2 jan - 13 mai 1923.	1 volume
	Streel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925 Non ouvert au public jusqu'en 2023	

-
- | | | |
|-----------|--|----------|
| 66 | 13 mai - 28 déc. 1923. | 1 volume |
| | Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
Non ouvert au public jusque 2023 | |
| 67 | 3 jan. - 22 juin 1924. | 1 volume |
| | Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
Non ouvert au public jusque 2024 | |
| 68 | 24 juin 1924 - 29 jan. 1925. | 1 volume |
| | Streeel, Georges Gustave Joseph (notaire), 1891-1925
Non ouvert au public jusque 2025 | |